



faible par rapport aux exigences croissantes des entreprises. **Quelle anticipation de l'avenir pouvons-nous avoir ?** Quelle politique éducative peut inciter les jeunes à poursuivre leurs études, au moins jusqu'au niveau Bac ?

- **L'échec scolaire est donc un enjeu** majeur, notamment pour les territoires qui cumulent le double handicap d'une forte part de sans diplôme et d'une faible part de diplômés. Elever le niveau de formation et réduire l'échec scolaire relève sans doute d'une stratégie d'innovation pédagogique, dans le cadre par exemple du péri-scolaire. Quelle est la petite commune ou le petit EPCI qui en a les moyens ?

- **La mixité sociale n'est pas partout de mise.** Certains sont des territoires « de cadres », assez aisés, d'autre sont des territoires ouvriers, aux moyens beaucoup plus modestes. Certains territoires ne disposent que de très peu de ressources (autant financières qu'humaines) pour rebondir. Dès lors, n'est-il pas envisageable de mutualiser certaines ressources pour que chaque territoire retrouve des « espaces d'opportunités » ?

- C'est finalement **une question de solidarité** qui se pose. Solidarité inter-générationnelle dans certains territoires vieillissants, mais aussi solidarité territoriale qui traverse toutes les échelles : certains quartiers au sein des villes, certaines villes au sein de leur agglomération, certaines parties du Département.

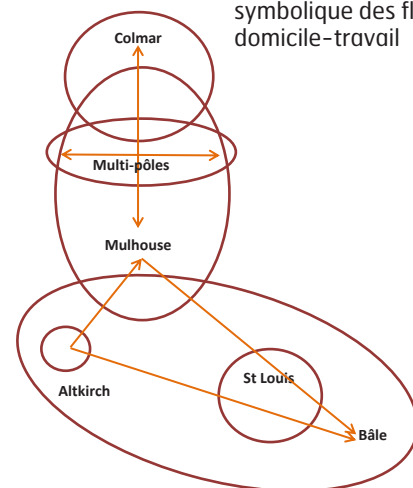
Tous ces constats et ces questions convergent vers l'idée que la gouvernance du territoire mérite une réflexion renouvelée. Il ne faut sans doute plus attendre de l'Etat des interventions volontaristes et fortes pour maintenir un relatif équilibre des territoires, surtout au niveau infra. La région, la future grande région, sera très grande... et le Sud Alsace apparemment morcelé pourrait ne pas constituer une préoccupation majeure. Quant au département, ses compétences semblent s'orienter davantage vers les politiques sociales, tandis que les communes voient leurs moyens d'intervention fondre...

Il reste donc les EPCI, qui constituent sans doute le niveau de plus pertinent de l'action.

Ne serait-il pas pertinent de réfléchir ensemble à la manière, non pas de renforcer une métropole du Sud Alsace, mais de faire du Sud Alsace un pôle métropolitain dont la capacité d'action commune serait renforcée ?



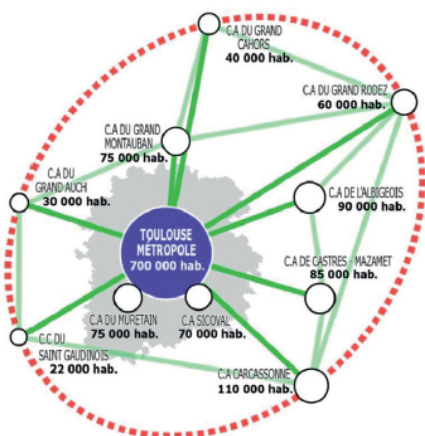
Représentation symbolique des flux domicile-travail



Le territoire du Sud Alsace présente des caractéristiques rhénanes : un grand nombre de pôles urbains et de pôles d'emploi proches les uns les autres et qui dessinent des territoires de vie fortement imbriqués. Au-delà des périmètres institutionnels, ce sont ces espaces de vie qui intéressent les citoyens qui attendent que les problèmes de la vie quotidienne soient réglés à cette échelle.

### L'aire métropolitaine de Toulouse et l'instauration du dialogue métropolitain

- Aire urbaine de Toulouse : 1 200 000 habitants.
- Dialogue métropolitain : 1 350 000 habitants.
- Aire métropolitaine : 1 800 000 habitants.



*“La création de l'association du dialogue métropolitain de Toulouse est un nouveau pas en avant. Elle marque la volonté des élus de travailler sur un mode coopératif, original et innovant, afin de partager leurs expériences et d'engager une réflexion dynamique et prospective sur notre territoire. Cette démarche se veut respectueuse de l'identité de chaque EPCI et de sa ville centre, et solidaire avec les territoires voisins”.* Pierre Cohen, Maire de Toulouse

Cette association réunit les présidents et les maires des villes-centre de 11 EPCI situés dans un rayon d'une heure environ de l'agglomération toulousaine, sur les deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Les “Matinales” de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

Pour toute information sur les “Matinales” : programmes, documents, invitations, etc, connectez-vous sur notre site internet : [www.aurm.org](http://www.aurm.org)

Essentiel édité et imprimé par : **Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne**

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

Directrice de la publication : Viviane BÉGOC

Rédaction : Didier Taverne

Edition : juin 2015

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte.